

La Résidence Guynemer étant habilitée totalement à l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée par arrêté du président du Conseil Départemental.

### TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur)

*applicables aux nouveaux entrants*

#### Tarifs Prix de Journée

Chambre individuelle	Résidents 60 ans et plus	Résidents - 60 ans
	69,53 €	87,27 €

Frais Hospitalier 20,00 €  
*déduit en cas d'absence et sous conditions*

Dépôt de garantie 2 000 €  
*versé à l'admission*

Dépôt de garantie Clé de la chambre 50,00 €

### Tarifs des prestations complémentaires optionnelles - TVA en vigueur

*(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).*

Caution médaillon / bracelet d'alerte 100,00 €  
*(en cas de chute ou de fugue)*

### Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur

Coiffeur - Pédicure : Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement  
Les tarifs sont affichés dans l'établissement.

Restauration Tiers : Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration  
*(invité, personne extérieure à l'établissement)*

Adhésion Cultur'art 10,00 €

*versée en une seule et unique fois soit lors de l'admission soit ultérieurement*

### TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 01/04/2024

*applicables uniquement aux personnes âgées de 60 ans et plus*

GIR 1 - 2	22,30 € / jour
GIR 3 - 4	14,15 € / jour
GIR 5 - 6	6,01 € / jour